

Dossier de Presse



MARDI 10 NOVEMBRE

CARROUSEL DU LOUVRE - PARIS

11^{ème} cérémonie des Trophées APAJH

Une soirée exceptionnelle
placée sous le signe
de l'émotion



 **île de France**



 **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

 **sodexo**
SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

Une onzième édition mêlant émotion et reconnaissance politique

Cette année, la onzième édition des Trophées APAJH a été célébrée dans une ambiance enflammée le 10 novembre 2015, au Carrousel du Louvre. Cette soirée exceptionnelle, pionnière dans le secteur du handicap, s'est déroulée en deux temps, avec une remise de prix à des initiatives inclusives en première partie et, ensuite, un grand moment festif avec des animateurs de salle. Lors de cette soirée d'exception animée par Virginie Guilhaume, Lara Fabian, Mickael Miro ou encore Salvatore Adamo se sont produits sur scène. Leur dynamisme et leur talent ont fait participer un public de plusieurs centaines de spectateurs, très majoritairement composé de personnes en situation de handicap accompagnées par l'APAJH. Des artistes en situation de handicap ont également fait le show, avec des représentations mettant à l'honneur le chant, le jazz ou encore les percussions.

Les Trophées APAJH, un événement à part dans le secteur du handicap

Les Trophées APAJH, dont le but est d'additionner les différences, sur scène et dans la salle, sont un événement unique et précurseur dans le secteur du handicap. L'idée est de montrer non pas les personnes en situation de handicap en créant un sentiment de pitié, pour recueillir des fonds, mais bien de donner à voir ce dont elles sont capables et de véhiculer une autre vision du handicap.

Depuis 10 ans, cette manifestation, qui mêle soirée de gala et récompenses d'actions inclusives, a su s'imposer comme un événement majeur. Des dizaines d'entreprises, institutions, collectivités, services publics mettant en place des initiatives pour favoriser l'accessibilité à tout et pour tous, candidatent chaque année, depuis 2005.

Cinq catégories primées, un trophée d'honneur remis

5 Trophées ont été remis pour récompenser des réalisations exemplaires favorisant l'accès aux droits des personnes en situation de handicap dans les catégories suivantes :

- Accessibilité universelle,
- Ville citoyenne ou service public,
- Ecole et culture,
- Entreprise citoyenne,
- Sport.

Les lauréats ont été sélectionnés par un jury composé de personnalités issues d'horizons différents (politiques, institutionnels, médiatiques, associatifs). Retrouvez les lauréats sur la fiche 3.

Des Trophées placés sous le signe de la reconnaissance politique

La Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la Secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, étaient présentes. **Najat Vallaud Belkacem**, ainsi que **Ségolène Neuville** ont remis le Trophée Ecole et Culture.

Le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, **Patrick Kanner**, avait également fait le déplacement, et a décerné le Trophée Sports aux lauréats.

Un plateau d'artistes exceptionnels

Sur la scène des Trophées APAJH, Lara Fabian a provoqué un grand moment d'émotion, en venant dévoiler de nouveaux titres issus de son dernier album. Le passage de Mickael Miro a créé une véritable osmose avec le public. Le chanteur, qui était déjà présent lors de l'édition 2013, avait composé une chanson spéciale pour ce dixième anniversaire, entonnée par le public. Ce moment a fait résonner et vibrer l'ensemble de la salle au son des grands combats de l'APAJH. Ensuite, c'est le cultissime Salvatore Adamo qui était sous la lumière, faisant danser le public sur un rythme enflammé. Elodie Frégé, auteure-compositrice-interprète, a charmé le public en l'invitant à rentrer dans son univers poétique.

Les artistes APAJH : des talents hors du commun !

Les Trophées APAJH, c'est additionner les différences, dans le public, mais aussi sur scène. Le 10 novembre, des artistes en situation de handicap accompagnés par l'APAJH se sont produits cette année sous un tonnerre d'applaudissements. Kevin Sgro, jeune porteur d'une maladie rare et dégénérative, a présenté l'album dont il a écrit l'ensemble des paroles, qui a fait l'objet d'une tournée. Ses textes, particulièrement bien écrits et porteurs de messages universels, ont ébranlé le public. L'IME Villa Marie Louise de Montereau a joué des percussions. Un concert qui a rencontré un vif succès, comme cela avait été le cas auparavant lors du Festival Confluences, où l'IME fait l'ouverture depuis 6 ans. Le groupe hyacinthe de la MAS de Saint Leu-La-Forêt, quant à lui, a repris la chanson de Christophe Maé "Tombé sous le charme" avec enthousiasme.

Les nommés



Trophée Accessibilité universelle

Trisomie 21 France, pour santetresfacile.fr, un site web d'aide au suivi médical pour être acteur de sa santé.

Talk Different, une application de langage universel pour les personnes en situation de handicap verbal, proposée à la fois au monde ordinaire dans un but de communication ludique et au monde du handicap.

Les Papillons Blancs, pour «Tu veux ou tu peux pas», une fiction de 50 minutes, un documentaire et un ouvrage qui mettent la vie intime des personnes en situation de handicap en questions.



Trophée École et Culture

L'association Mes mains en or, pour de beaux livres accessibles aux enfants déficients visuels, composés d'une double écriture en gros caractères et en braille, avec illustrations sensorielles, images tactiles et bande audio.

L'association Emega pour le Festiv'Art 2015 « Coucou les Palmiers » en Guyane, qui propose une exposition d'œuvres réalisées par des enfants en situation et de handicap.

La chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes, pour un dispositif favorisant l'accès des jeunes en situation de handicap à la formation par la voie de l'apprentissage



Trophée Ville citoyenne et Service public

La Ville de Poitiers pour la quatrième édition du Festival « Les Accessifs », événement de sensibilisation au handicap mêlant manifestations, débats, ateliers artistiques, activités sportives et culturelles diverses et accessibles à tous.

Le Château de Saint-Mesmin pour sa démarche complète de mise en accessibilité tous handicaps (installation d'une plateforme élévatrice, plan tactile du château, mise à disposition de livres en braille, création de textes d'audio description pour la visite guidée ...).

La Ville de Grenoble pour le Mois de l'accessibilité en ville, destiné à ouvrir le champ du handicap au grand public.



Trophée Entreprise citoyenne

Ricoh France pour H@ndioffice, programme d'accompagnement pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap, tremplin vers l'emploi ordinaire

Orange, pour Orange Confort Plus, une solution OpenSource pour mettre en valeur les sites web accessibles et adapter les affichages en fonction des utilisateurs.

L'établissement public du Château de Versailles pour la mise en place d'une démarche de RSE pour inclure au mieux les travailleurs en situation de handicap.



Trophée Sport

Les Cyclotouristes Annonéens, proposant l'inclusion par le vélo autour du tandem.

Le Comité départemental FGST de Seine-Saint-Denis pour la troisième édition du Festival départemental des pratiques partagées, qui offre la possibilité de s'initier à de nombreuses disciplines sportives afin de sensibiliser les personnes valides au handicap.

Le Thermique francilien pour ses Journées Découverte Hand'icare (parapente accessible).

Les lauréats

■ Trophée Entreprise citoyenne



L'établissement public du Château de Versailles

Un engagement poussé dans les domaines de l'accessibilité et de l'inclusion professionnelle.

Au-delà de l'accueil de tous les publics, dès 2008, l'Établissement Public du Château de Versailles a adopté une démarche de responsabilité sociale proactive en se mobilisant autour de la notion du handicap au travail, sous la forme d'un plan de 3 ans pour l'ensemble du personnel, via des recrutements, aménagements de postes, accessibilité de l'environnement de travail, ainsi que la nomination d'un référent handicap, et cela dans un environnement historique et architectural complexe.

■ Trophée Ville citoyenne et Service public

La Ville de Grenoble



L'accessibilité en fête !

Pour le mois le Mois de l'accessibilité en ville

Le mois de l'accessibilité est l'occasion de renforcer la sensibilisation au handicap et mettre en valeur le champ d'innovation sociale développé par la ville (musées avec bas-reliefs tactiles, parcours ludiques polysensoriels, adaptation du matériel informatique de la bibliothèque aux déficients visuels, etc.). Cet événement est destiné à ouvrir le champ du handicap au grand public et à mêler public valide et non valide autour des réalisations faites par la ville en matière d'accessibilité. Détentrice de la 1^{ère} place au baromètre APF/l'Express en 2013 et 2014 en matière d'accessibilité, et 1^{ère} de France à mettre en place un dispositif d'aides pour l'accessibilité des commerces, Grenoble est l'une des premières villes européennes à réunir toute la chaîne de l'accessibilité, allant du logement à l'emploi.

■ Trophée École et Culture



La Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes

Favoriser l'accès des jeunes en situation de handicap à la formation par la voie de l'apprentissage

Dans le cadre d'un partenariat avec l'AGEFIPH mis en place depuis 2008, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat rhônalpines, en partenariat avec les CFA, entreprises et structures spécialisées, se mobilisent auprès des acteurs en faveur de l'insertion des jeunes en situation de handicap par la voie de l'apprentissage. Le champ d'action concerne principalement le secteur artisanal (125 000 entreprises) et l'emploi ordinaire.

La région Rhône-Alpes compte, en France, le plus grand nombre d'apprentis avec reconnaissance de leur handicap. Au cours de l'année 2014, 283 de ces jeunes ont signé un contrat d'apprentissage, dont 196 au sein de l'artisanat.

Elle forme également les CFA et les maîtres d'apprentissage des entreprises d'accueil dans l'accompagnement des apprentis « dys ».

■ Trophée Sport



Le Comité départemental de la Fédération sportive et gymnique du travail (FGST) de Seine-Saint-Denis pour la 3e édition du Festival départemental des pratiques partagées (mai 2015)

Le comité Départemental FSGT de Seine Saint-Denis rassemble les clubs sportifs du département. Il promeut de nombreuses activités répondant aux besoins et attentes des sportifs.

Le Festival départemental des pratiques partagées est une manifestation gratuite et ouverte à tous permettant à chaque participant d'être sensibilisé au vivre-ensemble et à la découverte d'une culture sportive. L'évènement offre la possibilité de s'initier à de nombreuses disciplines sportives (25 en tout) en pratique partagée, afin de sensibiliser les personnes valides au handicap, en prônant inclusion et déstigmatisation.

Cette manifestation constitue un engagement éducatif envers la jeunesse du département qui, en préparant puis participant à cette journée, a une toute autre représentation des personnes en situation de handicap. Cette 3e édition a réuni plus de 900 participants, dont 400 personnes en situation de handicap, tous handicaps.

■ Trophée Accessibilité Universelle



Talk Different

Une application de langage universel

Le concept de l'Application «Talk Different » a été pensé par Marie Spitz, maman d'une jeune fille, Pauline, porteuse d'autisme et présentant un trouble sévère du langage. Cette application de Langage Universel disponible dans le monde entier, et traduite en 9 langues, vise toute personne en situation de handicap verbal. Elle permet de dialoguer simplement par le biais d'éléments visuels animés qui illustrent une situation quotidienne, une action, une demande, une émotion... Talk Different est la première application de communication alternative proposée à la fois au monde ordinaire dans un but de communication ludique et au monde du handicap, à un prix abordable (0,99€ sur smartphone et 4,99€ sur tablette).

La Fédération des APAJH, première association “tous handicaps”

Créée il y a plus de 50 ans, l'APAJH est la principale association en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : moteurs, mentaux, sensoriels Sa mission : dépasser l'intégration pour promouvoir l'inclusion dans tous les domaines de la vie.

■ Ses combats

Association reconnue d'utilité publique, l'APAJH milite pour la reconnaissance des droits et la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap : accès tant physique que matériel à la cité, droit à l'école, à la vie professionnelle, à la culture, au bien vieillir, ...

■ Ses actions

Au service des personnes en situation de handicap, elle accompagne plus de 32 000 personnes, partout en France. Ses services vont de la scolarisation aux entreprises adaptées en passant par l'hébergement, les soins, les loisirs et les activités culturelles.

■ Ses objectifs

- le respect des droits de la personne en situation de handicap
- la mise en œuvre de toute action destinée à favoriser l'épanouissement des personnes en situation de handicap et à assurer l'accès au droit dans les différents domaines de la vie
- la création et la gestion d'établissements et de services
- la représentation de la Fédération auprès des partenaires sociaux et pouvoirs publics locaux

■ Son système de gestion

L'APAJH est organisée en réseau avec plus de 630 structures gérées :

- soit directement par la Fédération (plus de 100, ce qui représente 4 500 collaborateurs)
- soit par des associations départementales (au nombre de 90)

■ Ses services

- Handicap Assistance : 01 44 10 81 50

Une équipe de spécialistes vous explique vos droits et vous guide dans vos démarches administratives grâce à une permanence téléphonique à votre écoute, les lundis et jeudis matin de 9 heures 30 à 12 heures.

- Les vacances

La Fédération des APAJH propose tout au long de l'année à des centaines d'adultes, adolescents et enfants de partir partout en France et à l'étranger. L'APAJH propose des séjours d'une à quatre semaines pour les enfants, les adolescents et les adultes autonomes, semi-autonomes, dépendants ou polyhandicapés.

- La formation

La Fédération des APAJH propose un panel de formations à l'attention des établissements et services médico-éducatifs, médico-sociaux et sanitaires, pour les personnels d'accompagnement et d'encadrement, les travailleurs en situation de handicap des ESAT et entreprises adaptées.

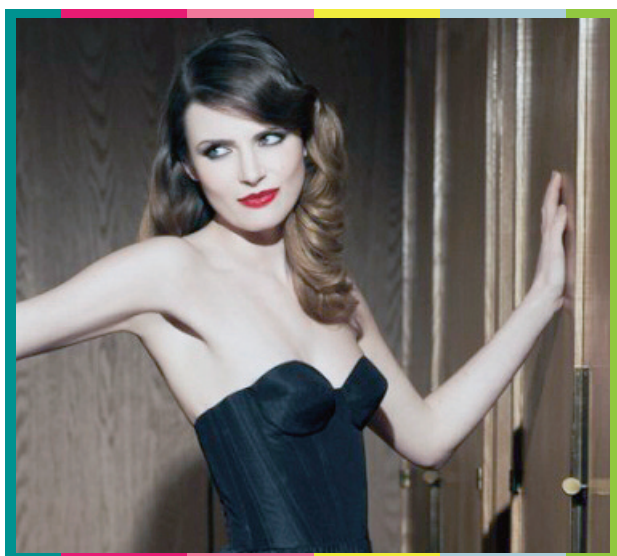
Des artistes mobilisés aux côtés de l'APAJH



Lara Fabian



Salvatore Adamo



Elodie Frégé



Mickaël Miro

Les partenaires



CNP Assurances : 160 ans au service de la protection des personnes

Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. Ancrée dans le secteur public, elle conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé). Présent en Europe et en Amérique latine en particulier au Brésil, le groupe CNP Assurances est le 1er assureur de personnes en France.

Engagée depuis 1995 dans la promotion de la diversité et de la non-discrimination professionnelle, CNP Assurances est l'une des sept premières entreprises à avoir reçu le Label Diversité en 2009. Il a été renouvelé en 2012 après un audit de l'AFNOR.

En soutenant les Trophées APAJH pour la onzième édition consécutive, CNP Assurances confirme son implication en faveur de l'insertion, de la lutte contre la discrimination et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Une politique volontariste pour l'insertion des travailleurs handicapés

CNP Assurances met en œuvre des moyens d'action formalisés pour l'emploi de salariés en situation de handicap à travers la signature d'accords spécifiques avec les partenaires sociaux. En juillet 2015, CNP Assurances a signé son septième accord pour l'insertion des travailleurs en situation de handicap.

CNP Assurances s'attache aussi au quotidien à sensibiliser l'ensemble de ses collaborateurs et managers afin de faire évoluer leur regard sur toutes les formes de handicap

Pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap sous toutes ses formes, CNP Assurances développe également des partenariats. Elle est ainsi partenaire fondateur de www.hanploi.com, site national dédié au recrutement des personnes en situation de handicap. Elle apporte également son soutien financier au secteur adapté à travers un partenariat avec l'Union Nationale des Entreprises Adaptées.

Une offre de services pour les personnes en situation de handicap

CNP Assurances est partenaire de la Fédération des APAJH depuis la création de l'association en 1962. Elle propose à ses adhérents des garanties « capital autonomie » ou « rente autonomie » en cas de décès, ainsi qu'un « plan épargne autonomie ».

Dans le domaine de l'assistance de proximité aux personnes âgées, handicapées ou isolées, Filassistance Services et Age d'Or Services, filiales de CNP Assurances, proposent une gamme de services allant de la téléassistance aux services d'accompagnement de proximité.

Une Région solidaire des personnes en situation de handicap

La Région Ile-de-France a développé depuis 1998 une politique globale en faveur des personnes en situation de handicap. Dans sa nouvelle politique sociale votée en avril 2011, elle a notamment souhaité mettre l'accent sur l'accès au logement, à l'emploi et à la culture des adultes, des enfants et adolescents handicapés. C'est dans ce cadre que **Jean-Paul Huchon**, président de la Région Ile-de-France, soutient pour la 10e année consécutive, les Trophées APAJH.

Favoriser l'autonomie et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

La Région finance :

L'aide aux structures spécialisées (services de soutien et de soin à domicile, accueil de jour, hébergement) La Région a engagé un plan spécifique pour l'autisme en intensifiant son soutien aux structures d'accueil, aux services et aux soins diversifiés pour enfants, adolescents et adultes.

La Création d'Unités de Logements et Services (ULS) afin que les personnes lourdement handicapées puissent continuer à vivre dans la cité. Ces ULS sont des appartements domotisés situés au sein d'ensemble immobiliers classiques, accompagnés de service d'auxiliaires de vie et d'une permanence de nuit.

Le soutien à l'emploi protégé en accompagnant les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et les entreprises adaptées (EA) qui rencontrent des difficultés à trouver des contrats et à s'inscrire dans un contexte concurrentiel. La Région a lancé une réflexion, avec les acteurs franciliens du secteur, pour les aider à trouver de nouvelles activités et accompagner leur mutation.

La mise en place d'un pôle européen de l'**accessibilité culturelle** pour la formation, l'accompagnement des professionnels, la promotion des emplois de personnes handicapées dans ces secteurs d'activités, la recherche et le développement pour les aides techniques et les pédagogies.

La Région a décidé de lancer un **Agenda 22** pour l'ensemble de ses politiques visant à assurer l'égalité des chances des personnes en situation de handicap.

Faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap

Le SDA (schéma directeur d'accessibilité) voté en février 2008 par le conseil du STIF, présidé par Jean-Paul Huchon, a voté un effort financier sans précédent pour permettre la mise aux normes des réseaux de transport en Ile-de-France. Le programme est estimé à 1,6 milliard d'euros d'ici 2018.

4 axes d'intervention :

- **L'amélioration de l'accessibilité des réseaux de transports en commun**
- **La mise en place d'autobus à planchers surbaissés**
- **L'information et la communication** : la Région a réalisé, avec le STIF, un guide des gares du réseau ferré accessibles afin de faciliter les déplacements des personnes handicapées.
- **Le soutien aux transports spécialisés** : la Région subventionne le dispositif PAM des véhicules pour assurer le transport des personnes les plus lourdement handicapées. Par ailleurs la Région intervient pour l'accessibilité des taxis.



assureur militant

«La prise en compte du handicap : une préoccupation majeure pour la MAIF»

La prise en compte du handicap à la MAIF relève d'une préoccupation sociale à travers laquelle s'expriment pleinement les valeurs de "respect de la personne" et de "solidarité", fondements de l'identité de la Mutuelle. A ce titre, l'exigence de solidarité fixée par la Mutuelle l'incite à une politique inventive d'intégration au profit des personnes les plus fragilisées ou les moins reconnues dans la société.

Bien souvent, une personne souffrant d'un handicap se retrouve isolée. Cet isolement s'accroît dès lors qu'aucun accompagnement n'est proposé et que les moyens nécessaires à son autonomie ne sont pas mis en œuvre. C'est la raison pour laquelle la MAIF milite, depuis toujours, pour la solidarité et le respect... de toutes les personnes. A ce titre, la mutuelle s'engage d'ailleurs sur une prise en compte de tous les types de handicap plutôt qu'un seul en particulier.

Cet engagement s'exprime au quotidien dans :

- **L'intégration des travailleurs en situation de handicap** avec la création, au sein de la Direction des Ressources Humaines de la MAIF d'une "Mission handicap". Cette dernière déploie, depuis 2004, une politique d'emploi et de gestion des carrières favorisant le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

- **La vie de ses sociétaires** en situation de handicap avec la mise à disposition notamment :

• d'un site Internet www.maif.fr, accessible par toute personne atteinte d'un handicap, quel que soit le matériel utilisé par cette personne ;

• d'un service dédié aux assurés MAIF non voyants et malvoyants, afin de leur permettre d'accéder aux documents contractuels et commerciaux de la mutuelle (conditions générales des contrats, notices d'information, guides...), en braille, en caractères agrandis et en audio (sur support CD).

- **La scolarisation des personnes en situation de handicap.** Depuis l'obtention du label "Acteur de l'année européenne des personnes handicapées 2003", la MAIF poursuit son engagement avec notamment :

• l'organisation de "rencontres extra ordinaires" au sein d'établissements scolaires (collèges et lycées). L'objectif est de favoriser les échanges entre personnes valides et personnes handicapées.

• la création, en partenariat avec le CNED, d'une maquette pédagogique de sensibilisation tactile à l'art pictural, afin de permettre aux enfants de découvrir la peinture.

Il était donc logique que la MAIF soutienne, pour la 11^è année consécutive, les Trophées APAJH. A ce titre, la MAIF remettra le prix "Ecole et Culture" à l'occasion de la soirée des Trophées APAJH.

Dans ce contexte, les valeurs défendues par la MAIF et la Fédération des APAJH s'inscrivent dans une démarche commune, celle de la prise en compte du handicap et du respect de la personne, et donnent à ce partenariat tout son sens.

Pour retrouver l'ensemble des actions de la mutuelle en matière de prise en compte du handicap : www.maif.fr/handicap



Les engagements citoyens du groupe MGEN

Mutuelle santé, prévoyance, autonomie, retraite, le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2012, le groupe MGEN a protégé plus de 3,5 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Il compte 9400 salariés.

Il fait partie du groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire.

Acteur de santé, le groupe MGEN souhaite aussi être acteur de la société. Elle s'investit auprès de nombreux organismes pour défendre, en France comme dans le monde, les droits de l'homme, des enfants, des femmes et des personnes en situation de handicap. Elle se mobilise contre les inégalités et l'exclusion.

Pour la citoyenneté, il s'associe au mémorial de Caen, dans le cadre du concours des plaidoiries lycéennes, des Etats de la paix et de la fondation Cartooning for Peace, apporte son soutien permanent aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois et participe au Salon de l'Education.

Pour le droit à la différence, il mène des actions avec l'APAJH, l'ONISEP et la LMDE en faveur des personnes en situation de handicap, notamment pour faciliter l'accès de lycéens aux études supérieures.

Pour l'accès de tous aux droits fondamentaux, et notamment le droit à l'éducation, il est partenaire de l'association Solidarité laïque.

Pour le droit des femmes, il développe avec le Planning familial l'information et l'éducation à la sexualité, la contraception et l'interruption volontaire de grossesse.

Pour les droits à des enfants, il agit aux côtés de l'UNICEF.

www.mgen.fr

Partenaire de longue date des fédérations et associations du secteur du handicap telles que la Fédération des APAJH, l'UNAPEI ou encore l'APF, Société Générale confirme son engagement en renouvelant son soutien aux Trophées APAJH et marque ainsi sa volonté d'accompagner les initiatives du secteur.

Depuis 2003, Société Générale a également choisi de s'engager aux côtés du mouvement handisport. Le dépassement de soi, le professionnalisme, l'esprit d'équipe, et le dynamisme sont autant de valeurs partagées avec la Fédération Française Handisport (FFH) et la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA). Société Générale encourage sur tous les terrains la pratique du sport par des milliers de personnes atteintes de handicap et met tout particulièrement l'accent sur les initiatives visant à faciliter l'intégration sociale par le sport des jeunes handicapés.

La banque adapte également ses agences et ses services à ses clients en situation de handicap. Des solutions innovantes permettent ainsi à 80% des agences Société Générale d'être accessibles aux 17 personnes à mobilité réduite. Et pour les non-voyants, 94 % des DAB leur sont accessibles, une application Iphone et des relevés de compte disponibles en braille leur sont également proposés gratuitement.

Le réseau Société Générale offre des solutions adaptées aux besoins de 8 millions de clients particuliers et près de 475 000 clients professionnels, associations et entreprises qui lui font confiance, en s'appuyant sur trois atouts majeurs :

- près de 28 000 collaborateurs et 2 221 agences principalement localisés dans les régions urbaines concentrant une part importante de la richesse nationale ;
- une offre complète et diversifiée de produits et de services, allant du support d'épargne à la gestion patrimoniale, en passant par les financements des entreprises et l'offre de moyens de paiement ;
- un dispositif multicanal performant et innovant : internet, téléphone et Agence Directe.

Plaçant le client au cœur de son dispositif, le réseau Société Générale a été reconnu Service client de l'année 2016 (Viseo Conseil), et déploie une offre adaptée aux nouveaux besoins de ses clients. L'enseigne a fait de l'innovation un de ses axes de développement : le réseau Société Générale accueille environ 3,6 millions de clients mobiles et plus de 62 millions de connexions par mois aux services numériques. Il a ouvert sur Twitter le premier compte dédié à la relation bancaire qui garantit une réponse en moins de 30 minutes.

www.societegenerale.fr



Nos actualités en temps réel sur Twitter et des réponses rapides aux questions de nos clients avec [@SG_etVous](https://twitter.com/SG_etVous)



Nos bons plans et conseils sur Facebook avec Société Générale et Vous facebook.com/societegenerale



Nos vidéos disponibles sur la chaîne Youtube youtube.com/societegenerale



Nos infographies et meilleures images à découvrir sur Pinterest pinterest.com/societegenerale

Sodexo, partenaire des Trophées APAJH et engagé pour la Qualité de vie

Engagé au quotidien en faveur de l'intégration et de l'autonomie des personnes en situation de handicap, Sodexo s'associe cette année encore aux Trophées APAJH. Partenaire de près de 900 établissements du secteur du handicap en France, les équipes Sodexo y délivrent des services destinés à améliorer la Qualité de vie des résidents.



Sodexo est l'une des premières entreprises à s'être engagée en 2004 en signant la Charte de la Diversité, pour favoriser la diversité dans les équipes et lutter activement contre toutes les formes de discrimination. Au niveau du handicap, cela s'est traduit au départ par le recrutement de plus de collaborateurs handicapés, puis par une volonté très marquée de favoriser le maintien dans l'emploi. Avec la signature de trois Accords Handicaps successifs et, en 2014, le maintien de 108 emplois pour un objectif initial fixé à 100, Sodexo a ainsi concrétisé ses engagements. Elle figure aujourd'hui parmi les entreprises de plus de 20 salariés qui comptent plus de 6% de personnes handicapées dans leurs effectifs. D'ailleurs, chaque année dans les ESAT, Sodexo forme plus de 120 personnes handicapées aux métiers de la restauration.

IMPLIQUÉS DANS LES PROJETS DE VIE

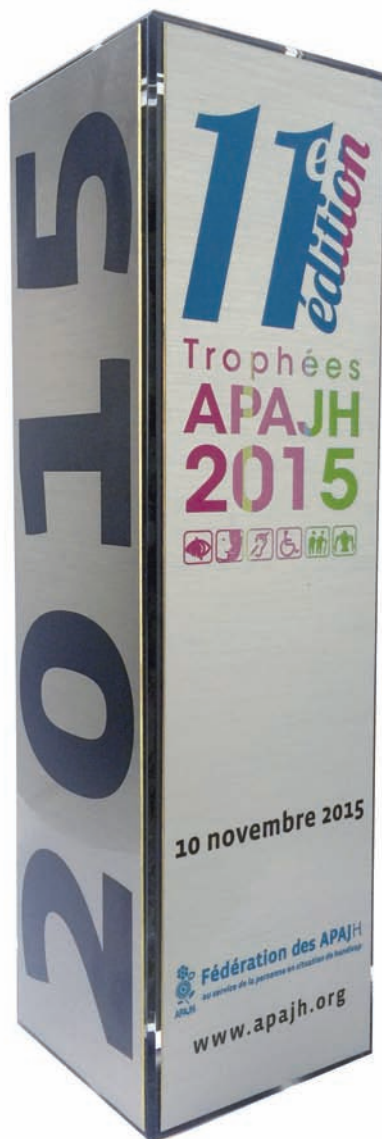
Afin d'être au plus près des besoins du handicap, Sodexo a dédié une de ses divisions, Sodexo Santé Médico-Social, aux établissements et services médico-sociaux. Sur ces établissements, les équipes contribuent au bien-être des résidents par une prise en charge nutritionnelle, par des animations, ou même par l'implication dans de véritables projets de vie. Par exemple, avec l'offre « Je mange de tout, une histoire de goût », elles sensibilisent à l'équilibre alimentaire, et apprennent aux travailleurs handicapés à composer un plateau alliant plaisir et santé. Avec les « Desserts imaginés par l'École Lenôtre », elles servent chaque semaine des grands classiques de la gastronomie revisités : éclair Paris-Brest, tartelette au citron, savarin à la poire et au chocolat...



Enfin, pour susciter de l'entraide entre les différents acteurs autour d'un format à la fois ludique, challenging et mobilisateur, Sodexo a créé, en 1997, le concours « Un pour tous, tous pour un ». Aventure tant humaine que gastronomique, qui suscite chaque année plus d'engouement, ce concours met en compétition des équipes mixtes, composées d'une personne handicapée, d'un éducateur et d'un chef Sodexo. Pour la 18^{ème} édition, les équipes se mobiliseront autour du thème « Tout un fromage pour un dessert ! », qui les invite à imaginer et réaliser de façon innovante un dessert à base de fromage. Présidé par le Chef Michel Bras, « Un pour tous, tous pour un » vise à favoriser l'autonomie des résidents, en leur permettant de s'engager dans un projet mobilisateur et valorisant tout au long de l'année. Objectif : dépasser le handicap tout en développant les compétences.

En favorisant la diversité et l'inclusion, Sodexo contribue ainsi à améliorer la Qualité de Vie de tous ces acteurs.

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à : communication.sms.fr@sodexo.com



Contact presse : Sophie Lemaire
s.lemaire@apajh.asso.fr
01 44 10 23 48 • 06 30 43 60 01